FICHE TECHNIQUE
LUNETTES À BRANCHES

uvex pheos s

CODE PRODUIT	NORMES	PROTECTION
9192786	EN 166, EN 172	UV400

DÉTAILS TECHNIQUES

OCULAIRE

TRANSMISSION	23%
TRAITEMENT	uvex supravision excellence
PROTECTION	UV400
TEINTE	gris 23 %
MARQUAGE	5-2,5 W1 FTKN CE
MATÉRIAU	PC

MONTURE

COLORIS	anthracite, gris
MARQUAGE	W 166 FT CE
MATÉRIAUX	face de la monture POM, TPE
	branches POM, TPE
POIDS	28 g
SYMBOLE DE CONFORMITÉ	CE
CATÉGORIE EPI	2




Ventilation indirecte


Branches souples


Pont de nez ergonomique

TEINTE GRIS 23 %

Protection UV400 et contre les risques d'éblouissement naturel avec une bonne reconnaissance des couleurs.

TRAITEMENT UVEX SUPRAVISION EXCELLENCE

Sur la face interne, traitement antibuée, supérieur au minimum à 16 secondes dans les conditions de la norme N. L'effet antibuée ne s'estompe pas, même après plusieurs nettoyages.
Sur la face externe, puissant traitement anti-rayure (marquage K), excellente résistance aux produits chimiques. Effet Easy to Clean pour faciliter le nettoyage en réduisant l'adhérence des poussières, des produits huileux, etc.

Face interne	**Performances**	Face externe
●●●●	Résistance à la buée	○○○○
●●●○	Résistance aux rayures	●●●●

LES + PRODUIT

- lunettes de protection sans monture au design sport intemporel, grand champ de vision
- branches ergonomiques, avec des extrémités souples, pour un maintien confortable et sûr, sans point de pression
- pont de nez anatomique confortable toute la journée
- armature complémentaire en option qui offre une protection renforcée contre les particules, les poussières et les saletés
- le bandeau en option maintient en place les lunettes lors des travaux exigeants
- taille étroite, adaptée aux visages les plus fins
- compatible avec le système uvex IES disponible sur les casques uvex pheos et uvex pronamic
- sans métal

MADE IN GERMANY

FICHE TECHNIQUE
LUNETTES À BRANCHES

CONDITIONNEMENT	
UNITÉ DE COMMANDE	10 paires
QUANTITÉ PAR CARTON	160 paires

ACCESSOIRES		
ARMATURE	9192002	20 unités
BANDEAU	9958020	unité

ENTRETIEN

ENTRETIEN
Si l'équipement de protection oculaire a été exposé à un choc, ou s'il est rayé, usé ou endommagé, il convient de ne pas l'utiliser et de le remplacer. Utiliser uniquement des oculaires et des pièces de remplacement uvex.

NETTOYAGE
Les oculaires doivent être nettoyés régulièrement. Pour cela, consultez notre sélection de produits de nettoyage. Ne jamais nettoyer à sec.

STOCKAGE
Pour une durée de vie prolongée, nous vous recommandons après chaque utilisation, de conserver vos lunettes de protection dans un étui de rangement.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

PRODUIT

SANS SUBSTANCE NOCIVE, SELON LA LISTE
UVEX DÉPASSANT LES EXIGENCES REACH

PRODUCTION

SITE DE PRODUCTION À FÜRTH
CERTIFIÉ EN ISO 14001

EMPREINTE CARBONE

0,18 KG CO_2 CRADLE-TO-CUSTOMER
0,23 KG CO_2 CRADLE-TO-GRAVE
DATE DU CALCUL : 02/2023*

*__Méthode de calcul__ : IPCC 2021 GWP100a (conformément à la norme ISO 14067) • __Base de données/logiciel__ : calcul spécifique à l'entreprise basé sur SimaPro et ecoinvent • __Unité fonctionnelle__ : produit individuel ; pour les produits utilisés par paire : paire • __Portée__ : du berceau à la tombe • __Unité__ : kg CO2e • Les valeurs CO2e mentionnées s'appliquent à la période de calcul et peuvent faire l'objet de modifications à tout moment.

__Mise à jour__ : 09/2026 • UVEX HECKEL s.a.s. se réserve le droit de modifier les caractéristiques du produit sans préavis • photos et documents non contractuels

UVEX HECKEL s.a.s. 44 Rue d'Engwiller - La Walck, 67350 Val-De-Moder (France) • **Tél.** +33 (0)3 88 07 61 08
E-mail France contact.france@uvex-heckel.fr • www.uvex-safety.fr